

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

DES INVESTISSEMENTS DE 30 M \$ SONT DEMANDÉS AFIN DE CONTRER LE LOURD FARDEAU QU'À À SUPPORTER LA MRC CÔTE-DE-GASPÉ SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÙ AU MAUVAIS ÉTAT DES ROUTES D'ACCÈS À LA MRC PAR LE CÔTÉ NORD.

Gaspé, le 28 février 2006 – 30 millions de dollars en investissements routiers, c'est ce qui est demandé par les élus de la MRC La Côte-de-Gaspé pour contrer les impacts négatifs qui sont dus au mauvais état des routes d'accès à la MRC par le côté nord. Les routes visées sont la 198 et la 132, secteur de Manche-d'Épée à l'Anse-à-Valleau.

C'est le constat que les intervenants politiques et socioéconomiques de la MRC et du CLD de La Côte-de-Gaspé font d'une étude réalisée par la firme GENIVAR qui a été présentée aujourd'hui.

L'étude portait essentiellement sur les trois éléments suivants :

- A) L'évaluation des pertes en terme de retombées économiques annuelles pour le secteur touristique occasionnées par le mauvais état des routes, coté nord de la MRC;
- B) L'évaluation des coûts annuels supplémentaires d'entretien et d'usure prématurée du parc automobile des entreprises et des particuliers de la MRC dus au mauvais état des routes, coté nord de la MRC;
- C) La caractérisation d'autres impacts significatifs causés par l'état des routes, côté nord de la MRC, dont les considérations suivantes :
 - La sécurité;
 - Le transport des malades (transport ambulancier, évacuation des patients, etc.);
 - Le transport des marchandises;
 - Le développement économique (implantation et développement des nouvelles entreprises).

Le président du CLD, monsieur Gaby Minville, est catégorique : « Nous devons disposer d'infrastructures routières sécuritaires et confortables afin de maximiser les retombées touristiques et la sécurité de nos gens. Tous savent que l'afflux touristique en Gaspésie est lié, de près ou de loin, à l'état actuel des routes. De plus, nos citoyens et nos entreprises doivent supporter des coûts supplémentaires occasionnés par la grande pression que leurs véhicules ont à subir ».

Toujours selon cette étude, les impacts économiques causés par le piètre état des routes de la MRC se situent entre 9,7 M \$ et 17,5 M \$ par année pour le secteur touristique, les frais d'entretien et de dépréciation prématurée du parc automobile des particuliers et l'augmentation des coûts d'entretien et de dépréciation prématurée des camions.

En plus de ces impacts économiques, l'étude de GENIVAR soulève plusieurs questions au niveau des répercussions du mauvais état des routes sur le développement économique et social, la dégradation de la qualité de vie de la population de la MRC et la dégradation des services ambulanciers.

« Même le transport des malades est en cause. C'est entre 10 % à 15 % de pertes de temps potentielles lors des transports. En plus, l'état lamentable de nos routes fait subir aux patients et aux professionnels de la santé un inconfort constant et dangereux autant pour la santé des patients que pour ces mêmes professionnels de la santé » de déclarer monsieur François Roussy, Préfet de la MRC Côte-de-Gaspé.

Pour conclure, les élus réclament une enveloppe budgétaire spécifique de 30 millions de dollars pour l'amélioration des routes d'accès à la MRC La Côte-de-Gaspé par le côté nord et demandent une rencontre, dans les plus brefs délais, avec les ministres Julie Boulet et Nathalie Normandeau afin d'en établir les paramètres.

Source : Monsieur Claude Côté, CA
Directeur général
Téléphone : (418) 368-7000
Télécopieur : (418) 368-8181